

Il est inconcevable qu'un député des maritimes trouve cette motion inacceptable. N'oublions pas qu'à cause de la Confédération—et nous nous en doutons depuis le début— nous avons été privés d'un grand nombre des avantages commerciaux et économiques dont bénéficie le vaste groupe auquel nous sommes fiers d'appartenir. Nous nous sommes habitués à ce désavantage économique de bien des façons. Mais ce n'est sûrement pas une raison pour dire que nous devrions renoncer à certains aspects de notre vie culturelle. Même si le grand et peut-être regretté Walter Gordon a dit, lorsqu'il était membre d'une commission royale d'enquête, que les gens des provinces maritimes auraient avantage à chercher un emploi dans une autre région, il voyait une certaine qualité de vie dans cette région. Cette motion cherche à préserver cette qualité et elle cherche aussi à rendre hommage à l'apport culturel de cette belle région du Canada et à l'élargir encore.

Les députés peuvent visiter l'Île-du-Prince-Édouard pendant leurs vacances d'été, prendre le traversier de Wood Island jusqu'en Nouvelle-Écosse et rendre visite à l'auteur de cette motion. Je suis certain que partout ils recevront une hospitalité digne de la beauté des lieux.

La Nouvelle-Écosse a produit des hommes de valeur. Quelques-unes de nos plus grandes personnalités viennent de l'île du Cap-Breton. Chacun d'entre nous évoque sans doute les quatre grands hommes publics originaires de la Nouvelle-Écosse, je veux parler de Joseph Howe, Charles Tupper, Angus L. Macdonald et Robert Stanfield. Celui qui fut originaire du Cap-Breton était un homme de grande personnalité, de grand charme et de grande sagesse. Quand je pense à Angus Macdonald, deux souverains me réjouissent le cœur. Lorsque Ramsay Macdonald, premier ministre de Grande-Bretagne, en route pour Washington, s'arrêta à Halifax, Angus Macdonald l'accueillit en gaélique; mais l'homme venu d'Écosse ne savait pas un mot de gaélique, celui de l'île du Cap-Breton le connaissait parfaitement. On ne peut guère reprocher grand-chose à un homme qui est trop occupé pour assister au couronnement du Roi à Londres, mais qui, deux mois plus tard, réussit à passer trois semaines à Edinbourg pour des jeux floraux gaéliques.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Même si c'était un libéral!

● (1640)

M. Macquarrie: Nous pouvons appuyer des députés comme mon collègue qui attirent notre attention sur les choses importantes, les choses qui durent plus longtemps que les routes les plus solides ou que les édifices les mieux construits, les choses du cœur et de l'esprit.

Dans ce domaine, le Canada a montré beaucoup trop de réticences. Nous avons autorisé le départ de certaines choses, la destruction de monuments historiques. Il y a seulement deux ou trois ans, nous n'avons même pas bougé le petit doigt lorsque la magnifique demeure de sir Robert Borden, qu'il avait occupée pendant toute une génération, fut détruite pour laisser place à des appartements.

Centre culturel

Dans tout le Canada, des lieux historiques ont été défigurés, abimés, oubliés. Ne repoussons aucune mesure qui soutient les gens qui s'intéressent au patrimoine du Canada, les gens qui veulent enrichir notre sens culturel, élargir notre dimension historique, des gens comme l'auteur de cette motion. Ne les montrons pas du doigt parce qu'ils ne construisent pas de routes ni ne nous apportent notre pain quotidien, mais saluons-les comme des hommes de l'avenir, capables de saisir les aspects éternels et essentiels de notre grand pays.

M. Ross Milne (Peel-Dufferin-Simcoe): Madame l'Orateur, j'aimerais prendre brièvement la parole, non pas pour dire ce qui est le plus urgent, un centre culturel au Cap-Breton ou de meilleures routes, mais pour parler plus généralement des préoccupations culturelles et de certaines des choses qui, je l'espère, une fois donné le feu vert éventuel au centre culturel proposé par le député, pourraient y être incorporées.

Le député propose quelque chose d'important à l'heure actuelle et de beaucoup plus important encore pour l'avenir. La croissance de la population canadienne va devenir de plus en plus liée à l'immigration. Tous les gens qui vont arriver ici apporteront avec eux un nouveau type de culture, une culture que tous les Canadiens veulent voir préserver, et que l'on peut véritablement et intelligemment partager avec eux.

Je suis entièrement d'accord avec le précédent orateur qui a déclaré que, Dieu merci, nous commençons à prendre conscience de notre culture et de notre patrimoine. J'accorde personnellement une très grande valeur à la conservation de notre patrimoine, de nos monuments et de nos coutumes anciennes. Toute mesure en ce sens mérite certainement d'être encouragée.

Je regrette que le motionnaire n'ait pas approfondi la question du centre culturel dont il parlait. Je n'ai pas très bien compris les conditions dans lesquelles il envisage. J'aimerais exprimer mon unique préoccupation à propos de cette motion. J'en ai déjà parlé lors d'un débat au cours de l'heure réservée aux initiatives parlementaires la semaine dernière. Je veux parler du rôle des sociétés de la Couronne qui financent de nombreuses réalisations dont elles n'ont pas véritablement la responsabilité.

Je ne connais pas parfaitement, ni même comme je le devrais, le mandat de la Société de développement du Cap-Breton. Le financement et peut-être même l'exploitation et la promotion d'un centre culturel de ce genre se justifieraient peut-être fort bien dans le cadre de sa juridiction. Dans le cas contraire, je me demande si le député a raison de proposer ce moyen pour réaliser un tel centre. S'il n'entre pas dans le cadre des attributions de la Société, il doit y avoir d'autres ministères gouvernementaux, d'autres moyens, d'autres biais.

M. Muir: Madame l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je remercie le député de ses observations; ses propos me plaisent. Simplement pour clarifier la situation, c'est en effet ce qui se passe. Jusqu'à maintenant, ils contribuent à promouvoir la culture à leur façon.